# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## universités de médecine

Question écrite n° 73823

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la surcharge des amphithéâtres en première année de médecine. Á l'échelle nationale, en 2004-2005, 38 500 étudiants étaient inscrits en PCEM1, soit 14 % de plus que l'année précédente. Dans certains amphithéâtres, les étudiants sont assis sur les marches. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'assurer un accueil correct aux étudiants de première année de médecine.

### Texte de la réponse

Les mesures d'accompagnement que le Gouvernement pourra prendre, pour tenir compte des conséquences de l'augmentation des numerus clausus sur les besoins en locaux, s'inscriront dans le futur exercice de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales. A ce titre, et avant d'envisager toute construction nouvelle, l'État étudiera préalablement la possibilité de répondre aux problèmes d'insuffisance des locaux en procédant à des restructurations ou à des réhabilitations, voire en incitant les établissements à une meilleure mutualisation des locaux existants. De ce point de vue, dans le cadre du projet annuel de performance, un indicateur d'efficience est en cours de construction pour mieux appréhender le taux d'occupation réelle des locaux.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Marc Roubaud
**Circonscription :** Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 73823
**Rubrique :** Enseignement supérieur
**Ministère interrogé :** éducation nationale
**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 20 septembre 2005, page 8643
**Réponse publiée le :** 13 décembre 2005, page 11556